



# Dammartin *fo*



*Voirie*

## LE PROGRAMME DE RÉFECTION 2012 EST LANCÉ



3

**INTERCOMMUNALITÉ**  
Dammartin s'implique dans les projets de développement du pôle de Roissy



4

**STATIONNEMENT**  
Tout savoir sur le nouveau disque européen



7

**ASSOCIATIONS**  
La meilleure façon de marcher avec Goële rando

## ÉDITO



“ Le jeudi 16 février la Communauté de communes a tenu son débat d'orientation budgétaire. Avec de nombreux travaux à réaliser en eau et assainissement, les surtaxes vont augmenter sur nos factures d'eau.

Le budget général est consacré à 70 % à la collecte et au traitement des ordures ménagères. L'ensemble de ces prestations verra la TVA passer de 5,5 % à 7 %. La Communauté de communes propose d'augmenter ses taux d'impôts locaux et la taxe d'ordures ménagères afin de pouvoir absorber ces augmentations.

L'augmentation de la TVA va donc peser dès cette année sur le budget des ménages, tant pour ses achats que pour les impôts communautaires.

Cette situation vient nous montrer une fois de plus s'il en était besoin que seule une intercommunalité cohérente, une Communauté d'agglomération regroupant toutes les communes autour de Roissy – comme l'a voté notre Conseil municipal – permettrait de disposer d'une richesse qui ne pèserait pas sur l'imposition des habitants, grâce à l'apport de la fiscalité sur l'activité économique. Mais la majorité des élus de notre Communauté de communes préfère se tourner vers ce qu'ils appellent « une intercommunalité rurale », une intercommunalité qui ne résoudra aucun problème puisqu'elle ne pourra partager que la pénurie et non les richesses.

La ville de Dammartin, qui subit pourtant le même environnement économique et les mêmes décisions gouvernementales, n'a pas augmenté ses taux. Pourtant nos investissements n'ont jamais été si importants afin de poursuivre la construction d'équipements nécessaires aux habitants, maintenir nos politiques d'entretien et de rénovation, mais aussi soutenir les initiatives citoyennes.

Le Maire,  
MONIQUE PAPIN



## → LES POMPIERS RÉCOMPENSÉS POUR LEUR DÉVOUEMENT



Jeudi 2 février, une remise de médailles et de récompenses a été organisée par le lieutenant Thierry Nzeutem, chef du Centre d'incendie et de secours (CIS) de Dammartin-en-Goële, en présence du maire, Monique Papin, accompagnée de nombreux élus et personnalités. Dans son allocution, le lieutenant a salué le dévouement de « tous ces sapeurs-pompiers qui s'investissent au quotidien pour vous servir » avant de revenir sur les points forts de l'année 2011 : « Nous avons réalisé 2749 sorties d'engins soit près d'une intervention pour 100 habitants » a résumé Thierry Nzeutem. Et puis, la cérémonie s'est conclue par la traditionnelle remise de récompenses : les médailles de l'UDSP pour 10 ans de services ont été remises par le major Grino au Caporal volontaire Elie Guisti, au Caporal volontaire Virginie Poitou et à l'infirmière principale volontaire Armelle Prugneau. Puis les médailles d'argent du ministère de l'intérieur pour 20 ans de service ont été remises au Sergent-chef professionnel Bertrand Leleu et au Caporal-chef professionnel Nicolas Claudé. Ensuite, les médailles de vermeil du ministère de l'intérieur pour 25 ans de service ont été remises au Sergent-chef professionnel Henri Le Yondre, au Sergent-chef volontaire Stéphane Rocher et à l'Adjudant professionnel Florian Berthereau. Enfin, la médaille d'or du ministère de l'intérieur pour 35 ans de service a été remise à l'Adjudant-chef professionnel Michel Dez « mémoire du centre d'incendie et de secours qui est connu de tous » et qui a fait valoir ses droits à la retraite. Monique Papin lui a aussi remis la médaille de la ville après avoir rappelé sa carrière, son dévouement et son humanisme. ■

## → PRÈS DE 80 MÉDAILLÉS DU TRAVAIL



Vendredi 10 février, la salle Louis-Lumière a mis à l'honneur près de 80 personnes. Tous ont reçu, par le Maire et ses adjoints, les diplômes des médailles d'honneur du travail pour 20, 30, 35 ou encore 40 ans de métier.

**L'argent (20 ans) :** Samia Ahmed Mahmoud, Nadine Belotti, Sandrine Cabanat, Sylviane Coince, Sophie Damas, Christine Delannoy, Mylène Dore, Alexandra Fourn, Véronique Gaillet,

Karine Grandil, Laurence Grassi, Valérie Guérin, Chantal Guiet, Nathalie Lessault, Pascale Levresse, Agnès Manclière, Catherine Martin, Joëlle Prat, Stéphanie Roger, Stéphane Bienne, Michel Blanchon, Dominique Burdeau, Francis Chaligne, Lahcène Cheriguene, Philippe Deschamps, Jean-Pierre Ferrero, Nicolas Haulon, Thierry Jouve, Olivier Juranville, Manuel Marques, Nuno Pereira, Hervé Villette, Olivier Willem.

**Le Vermeil (30 ans) :** Sylvette Beltrame, Sylviane Coince, Béatrice Conte, Dominique Gerbaldi, Madeleine Geyer, Muriel Higonet, Patricia Jegado, Marie-Ange Rotondo, Christine Voreux, José Cotovio, Pascal De Vree, Dominique Lourenço, Pascal Lugand, Manuel Marques, Thierry Voreux.

**L'Or (35 ans) :** Jocelyne Beguin, Mathurine Bourd, Jocelyne Ferrero, Catherine Fontaine, Martine Guillemard, Lydie Henry, Véronique Marest, Passionnise Nousse, Ghislaine Pinot, Solange Samoyeau, Claudine Sellier, Sabine Vauthier, Jean-Louis Caffarel, Pascal Colfaux, Michel Dureau, Jean-Pierre Ferrero, Alain Galpin, Guy Huerta, Roger Inversini, Jean-Philippe Julliard, Philippe Meghari, Yvon Yzeux.

**Grand Or (40 ans) :** Suzanne Balzard, Anne-Marie Hemet, Joëlle Le-Dû, Gilda Pochon, Sylviane Pourrier, Annie Tesniere, Dany-Lise Valin, Jérôme Carbonnaux, Victor Langan, Jean-Pierre Mateo.

**Médaille d'honneur communale :** Annie Dhuiège, Véronique Fraioli, Christine Soyeux, Berthe Tony, Didier Delforge, Lucienne Calais. ■

VOIRIE

## DAMMARTIN PREND SOIN DE SES CHAUSSÉES



Une étude, diligentée jusqu'en avril, préconisera les mesures à adopter pour cette gigantesque ligne droite, large et pentue.

La campagne de réfection de la voirie se poursuit pour vous offrir une ville où il fait bon de circuler que l'on soit automobiliste ou piéton.

### → Avenue de l'Europe

Si les glissières de sécurité offrent une solution adéquate aux sorties de route des voitures, elles sont très dangereuses pour un motard glissant sur le sol et percutant de plein fouet la glissière. Ces glissières seront donc mises aux normes pour assurer la sécurité des automobilistes mais aussi des conducteurs de deux roues.

### → Ruelle des Filoirs

Les anciens remparts étant dégradés, ils seront sécurisés par une glissière en bois pour respecter le caractère historique du lieu. Dans la même optique, une partie de la chaussée sera réhabilitée.

### → Du côté des écoles

Pour sécuriser l'accès des enfants à leurs écoles, des aménagements seront effectués devant l'école du Verger. Si besoin, aux abords des autres écoles, les marquages au sol seront rafraîchis. Les travaux seront effectués avant la prochaine rentrée scolaire.

### → Des chaussées refaites

Du gravillonnage bicouche, la composante superficielle de la chaussée, sera répandue dans les chemins des Prés, des Grandes Dumaines et des Corbeaux, rue du Bois de Jarre. La chaussée de l'avenue de Chabannes sera quant à elle reprise sur sa totalité. La route d'Ève, entre l'avenue de l'Europe et l'avenue des Vergers, sera reprise sur sa partie voirie dégradée.

### → C'est aussi au planning

Le remplacement des panneaux de rue dégradés, l'achat d'un radar pédagogique mobile visant à sensibiliser les automobilistes quant à leur vitesse, l'installation de trois panneaux d'affichage municipaux, la mise en place de bornes lumineuses dans le cœur du centre-ville signalant un stationnement minute, la remise en état des chemins place de l'Estre/Épine du Mas, allée de la Source, de l'Eau Bonne.

### Rues des Noyers et de la Pommeraie : la fin du problème

Depuis leur installation, les habitants des rues des Noyers et de la Pommeraie sont les victimes de malfaçons survenues pendant la construction des logements, notamment en ce qui concerne le réseau d'assainissement et les voies d'accès. Il était cependant impossible pour les propriétaires de se retourner contre le constructeur, ce dernier ayant fait faillite ! Si les agents des services techniques sont toujours intervenus dans des délais très brefs pour réparer la chaussée, il est désormais nécessaire d'intervenir plus en profondeur. Un accord a donc été conclu entre la ville et la copropriété : en échange de terrains constructibles cédés gracieusement à la commune et sur lequel seront construits trois pavillons, la ville engagera la reprise du réseau d'assainissement et remplacera les conduites détériorées ou déformées. La chaussée sera également refaite à cette occasion.



La chaussée des allées des Noyers et de la Pommeraie fait constamment l'objet d'affaissements et de nids de poule, au grand dam des riverains.



À l'école Henry Dunant, la signalisation horizontale, complètement effacée, pourra être rematérialisée.

### Éclairage public : économiser l'énergie

L'an dernier, 29 horloges astronomiques ont été installées pour assurer la gestion de l'éclairage. Ainsi, les lampadaires s'allument dès le coucher du soleil, et s'éteignent à l'aurore. Un système qui fait ses preuves puisque le coût de l'éclairage public a baissé depuis l'installation de ces horloges astronomiques, de 10 %. La municipalité fait un nouveau pas dans sa politique d'économie d'énergie en remplaçant les lampes de certains candélabres de la ville par des ampoules à économie d'énergie. Une manipulation qui oblige à remplacer également une partie du dispositif électrique mais le jeu en vaut la chandelle : au final, la consommation d'énergie baissera.



## INTERCOMMUNALITÉ

## DAMMARTIN S'IMPLIQUE DANS LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU PÔLE DE ROISSY

Le 14 février dernier, le ministre de la ville a signé à Roissy la convention cadre d'un contrat de développement territorial du cœur économique Roissy Terre de France. Monique Papin représentait la commune de Dammartin lors de cette réunion où s'est dessiné l'avenir du pôle aéroportuaire à l'horizon 2030.

Arrivée du métro automatique au Mesnil-Amelot dans le cadre du Grand Paris ; mise en œuvre d'un contrat de développement territorial ; création de l'association des collectivités du Grand Roissy : ça bouge beaucoup autour de l'aéroport. Et pour la première fois depuis son ouverture en 1974, l'État concède des marges de manœuvre aux élus des communes du Grand Roissy. Les communes de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise, regroupées en puissantes intercommunalités, ont fini par peser. En revanche, le Nord Seine-et-Marne se présente encore en ordre dispersé. Dernier exemple en date : la création d'une association sans les communes les plus peuplées à l'initiative du maire du Mesnil-Amelot. Dammartin qui souhaitait rejoindre cette instance de réflexion a finalement renoncé après avoir été exclue des instances de décision. Le Conseil municipal a d'ailleurs demandé au préfet de Région de relancer ce projet dans le respect du pluralisme républicain.

« Nous risquons cette fois de payer au prix fort le caractère extravagant des groupements de communes qui émiettent notre territoire », explique Monique Papin. « Cela fait des années que nous disons qu'il faut construire une intercommunalité à la hauteur des enjeux portés par l'aéroport, par le développement d'une économie de

haut niveau qui pourrait nous sortir du tout logistique, autour des futures gares du métro automatique ».

Monique Papin martèle cet argument partagé par un nombre croissant de maires du secteur. « Le schéma de coopération intercommunale proposé par le préfet et l'État pour 2013 prévoyant notamment de rattacher Mitry et Compans à la Seine-Saint-Denis, c'est une vision politicienne qui l'emporte au détriment d'une approche de simple bon sens. Je ne pense pas qu'en créant ici des associations et des intercommunalités sans cohérence territoriale l'on fasse avancer les projets dont dépendent le quotidien et l'avenir des habitants »

#### L'association des Collectivités du Grand Roissy : une instance consensuelle

Une détermination que les élus de Dammartin manifestent depuis quelques semaines au sein de l'Association des Collectivités du Grand Roissy qui regroupe plus de trente communes et communautés de communes du Val-d'Oise, de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne. « Au départ, cette association regroupait des communes très proches de Roissy, mais notre adhésion a été bien accueillie. Nous avons là à faire aux gens qui font passer l'intérêt général avant la petite cuisine », souligne Monique Papin. « Dans notre secteur, Dammartin compte énormément, il est important que nous soyons présents et actifs dans cette importante association, gérée de manière consensuelle. On l'a vu le 14 février à Roissy : quand les bonnes volontés s'unissent autour d'une vision commune, au-delà des clivages, les décisions suivent. Il faut que notre territoire s'engage à son tour dans cette voie. » ■



Monique Papin, aux côtés de Marion Blancard, maire de Mauregard.

#### L'enjeu majeur : le logement

La croissance du pôle de Roissy dans les années à venir posera crûment le problème du logement. Car les communes les plus proches de l'aéroport n'ont plus de droit à construire en application du Périmètre d'Exposition au Bruit. Il semble évident que les communes plus éloignées auront vocation à loger les salariés du pôle. Tout l'intérêt d'un schéma d'aménagement local, c'est de prévoir une meilleure répartition des retombées économiques car les communes résidentielles devront financer les services aux habitants sans disposer de ressources fiscales versées par les entreprises qui, elles, ont intérêt à se trouver au plus près de l'aéroport. La seule solution pour contrer ce déséquilibre structurel, c'est l'intercommunalité la plus vaste qui redistribue les moyens financiers de manière équilibrée.

## AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : OUVERTURE PRÉVUE EN 2013 DES MOYENS NOUVEAUX

C'est la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage qui l'impose : les communes de plus de 5000 habitants doivent obligatoirement disposer d'une aire d'accueil. Pour bénéficier des financements de l'État, il fallait boucler le dossier en 2011. Ainsi la moitié de l'opération sera prise en charge par l'État, la Région, le Département et la CAF.

Une aire d'accueil à destination des gens du voyage sera créée courant 2012, pour une ouverture début 2013. Installée en sortie de commune, le long

de la RD 404 qui mène à Saint-Mard, l'aire sera composée de dix emplacements. Chaque place bénéficiera d'un bloc sanitaire ainsi que d'une arrivée d'eau permettant le raccordement d'une machine à laver. Pour pouvoir s'installer, les gens du voyage devront s'acquitter d'un droit journalier. L'eau, l'électricité et le ramassage des déchets seront également facturés. Les enfants seront scolarisés à Dammartin. Enfin, de très nombreux végétaux seront plantés autour de l'aire afin de l'intégrer à l'environnement.

La volonté de la municipalité est évidemment d'être conforme à la loi, mais aussi de disposer des outils de contrôle de l'installation des non-sédentaires dans la commune. En effet en cas d'installation massive sur des terrains communaux ou privés, la ville ne pouvait pas faire procéder à des expulsions, n'étant pas en règle. En disposant de l'aire d'accueil réglementaire, il nous sera désormais possible de contrôler les installations et de les refuser en dehors de cette aire. ■

## STATIONNEMENT

## TOUT SAVOIR SUR LE NOUVEAU DISQUE EUROPÉEN

Vous avez reçu, par le biais de votre Dammartininfos de février, un disque de stationnement européen. Pour savoir quand et comment l'utiliser, suivez le guide !

→ **Qu'est ce que ce nouveau disque ?**

C'est simplement une variante du disque auquel nous sommes habitués, et il a le même objectif : favoriser la rotation des véhicules, en limitant la durée de stationnement, qui reste gratuit. Par contre, vous vous êtes sans doute aperçu qu'il ne comprenait qu'une fenêtre, et non plus deux comme c'était le cas précédemment. C'est parce que la durée de stationnement autorisée peut différer en fonction du lieu où vous vous gardez. À vous, donc, de faire le calcul et de ne pas vous faire surprendre !

→ **Comment savoir quelle est la durée de stationnement autorisée ?**

Il vous suffit d'aviser un panneau autorisant le stationnement. À Dammartin, la durée du stationnement est limitée à une heure. À vous d'indiquer ensuite sur votre disque bleu l'heure à laquelle vous êtes arrivé.

→ **Quelles rues sont en zone bleue à Dammartin ?**

Il s'agit des rues du Général-de-Gaulle (de l'intersection de la rue des Oulches à la place Lavollée), de la place et du parking Pathus-Labour, de la place Lavollée et du 23/25 rue de Meaux.

→ **Que risque-t-on si l'on oublie de mettre son disque ou si l'on dépasse le temps de stationnement imparti ?**

Conformément à l'article R 417-3 ou 417-6 du Code de la Route, vous écoperez d'une amende de 17 euros.

**C'est bon à savoir**

Procurez-vous un disque pour chaque voiture. Il vous servira partout, y compris dans les autres pays européens.

## Tribunes

## GROUPE MAJORITAIRE

## RESPECT ET EXEMPLARITÉ

L'opposition nous donne des leçons mais n'arrête pas de vouloir contourner les règlements. Après le non-respect des règles qu'elle a elle-même demandées concernant la transmission de sa tribune, elle veut s'affranchir de l'organisation des commissions.

Nous réunissons les commissions conformément aux textes. Le Conseil municipal a voté leur composition et, bien entendu, l'opposition y est représentée. Mais un conseiller ne peut pas être représenté par un autre. S'il ne veut plus siéger, il doit démissionner. Contrairement à la déclaration du groupe de l'opposition lors du dernier conseil municipal, la commission des finances a bien été réunie et le représentant de l'opposition a bien été invité... Il n'est pas venu !

Les droits de l'opposition sont respectés même si sa seule ambition est le dénigrement de l'action municipale. En effet, comment peut-on déclarer que les investissements sont en baisse alors qu'ils ont augmenté de 1,9 million d'euros cette année par rapport à 2011 ? Comment peut-on dire que la voirie est délaissée alors que nous avons lancé un programme pluriannuel de réfection sans précédent depuis le début de ce mandat (voir page 3) ? Plus grave, comment peut-on opposer les groupes scolaires municipaux entre eux ? Tout cela n'est pas digne d'une opposition crédible et responsable.

L'exemplarité, le respect des autres et des règles doivent être au cœur de l'engagement municipal. Nous n'y dérogerons pas. Quant à l'opposition, elle ferait mieux de résoudre ses propres problèmes internes plutôt que de dénigrer sans cesse notre action. À défaut de respecter les règles, elle pourrait au moins respecter le résultat du suffrage universel, c'est-à-dire vous les Dammartinoises et les Dammartinois...

**Stéphane Jabut - 1<sup>er</sup> adjoint au Maire**  
Chargé des finances et du développement économique  
Au nom du groupe majoritaire « Agir ensemble pour notre ville »

## GROUPE D'OPPOSITION

## BUDGET 2012 : SANS AMBITION... COMME LES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Comme chaque année, la vie municipale est rythmée par le principal temps fort que représente le vote du budget. Il consacre les choix et les orientations qui vont donner la tonalité politique pour les mois, voire les années à venir.

Notre rôle d'opposant est de défendre une autre conception de la gestion et du développement communal.

Mais, deux événements se sont opposés à la réalisation de notre mission :

- l'absence de notre tête de liste à la commission des finances.
- le report du conseil, décrété de manière arbitraire, dans l'irrespect absolu de notre groupe. Une pratique destinée à nous mettre en difficulté, à limiter toute préparation approfondie, à réduire notre représentation.

En dehors de tout esprit partisan et malgré une possible convergence sur quelques postes, notre groupe n'a pas approuvé ce budget.

Nous ne pouvons cautionner une absence totale d'ambition pour notre ville, ni accepter :

- des dépenses de fonctionnement, en constante augmentation (+ 5,14 %)
- un financement reposant essentiellement sur des recettes issues de l'impôt ; celui qui pèse sur nous tous !
- un poste investissements en recul.

Le constat est affligeant ! Le centre-ville est condamné à une dégradation inexorable. Le commerce local est voué à une extinction progressive. La sécurité est remise au second plan. La voirie est laissée pour compte sans aucune perspective de réfection. La circulation et le stationnement sont relégués loin des priorités. Mais que dire du projet d'aire d'accueil pour les gens du voyage qui lui retient une attention prioritaire (refusé par Othis) ! 20 ans de pouvoir municipal et adieu les attentes des Dammartinois ! A vous de juger ! ■

**Michel Dutruge au nom du groupe**  
« Changeons d'ère à Dammartin »



## CESSEZ-LE-FEU ALGERIEN

### LA FNACA PRÉPARE LE 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Cela fera cinquante ans, ce 19 mars, qu'un accord de cessez-le-feu a mis fin à la guerre d'Algérie. À Dammartin, la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) prépare cet anniversaire pour qu'on n'oublie pas les 30 000 morts tombés en Algérie.

À la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), c'est l'effervescence cette fin d'hiver, car on commémorera ce 19 mars le cinquantième anniversaire du cessez-le-feu qui a mis officiellement fin à la guerre d'Algérie, après huit ans de conflit. La veille, le gouvernement français avait cédé au gouvernement provisoire de la République algérienne ses pouvoirs sur l'Algérie et le Sahara. Quelques jours plus tard, un double référendum viendra conforter cette décision : de fait, le 8 avril

1962, les Français de métropole approuveront à plus de 90 % le choix du général de Gaulle. Et le 1<sup>er</sup> juillet 1962, les Algériens se prononceront encore plus massivement pour l'indépendance de leur pays.

#### Au Quai Branly et à l'Arc de triomphe

« Il faut bien se souvenir que cette guerre a fait 30 000 morts » pointe Louis Gazeau qui préside le Comité local de Dammartin de la FNACA. Avec une soixantaine de membres actifs et la volonté, selon les mots de son président, de « cultiver le souvenir, car plus le temps passe, plus les anciens combattants viennent remplir ce que j'appelle « le boulevard des allongés », c'est-à-dire les cimetières »...

Car avec la guerre d'Algérie, une volonté de mémoire s'impose et tous les anciens combattants attendent beaucoup de ce 50<sup>e</sup> anniversaire, notamment en termes de reconnaissance : « ce 19 mars, nous



nous recueillerons à 9 h 30 au monument aux morts de Dammartin, puis nous partirons en car jusqu'à Melun, explique Louis Gazeau. Ensuite, nous irons à Paris pour le quai Branly au mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, avant de nous retrouver tous ensemble avec les porte-drapeaux, à l'Arc de Triomphe. Je pense qu'il devrait y avoir beaucoup de monde, mais j'invite cependant tous les anciens d'Algérie à se faire connaître et à nous rejoindre pour faire vivre la mémoire des combattants ».

Contact : 06 07 51 15 11 ou 01 60 03 18 87

## ASSOCIATIONS

### LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER AVEC « GOËLE RANDO » !



Pour ceux que la vague de froid avait bloqué chez eux, bonne nouvelle : le printemps est de retour et c'est peut-être bien l'heure de se remettre à la marche. Car on le sait, une demi-heure quotidienne de marche prévient contre les risques de cancers, pathologies

cardiovasculaires, ostéoporose ou obésité. Donc ça tombe bien, puisque le club « Goële rando » propose toute l'année des randonnées sur un rayon de cent kilomètres autour de Dammartin.

« Et ce qui rassemble nos 190 randonneurs, explique le président, Francis Detrait, c'est avant tout la convivialité, comme avec les séjours que nous proposons trois fois par an\* ». Affilié à la Fédération française de randonnée pédestre, « Goële rando » s'adresse du reste aussi bien aux adultes qu'aux enfants, « car avec une bonne paire de chaussures, une paire de bâtons et un sac à dos, poursuit-il, chacun pourra booster sa forme tout en tissant des liens ». En plus, avec le Codérando 77, les animateurs du club qui

accompagnent chaque randonnée devraient recevoir une initiation à la marche nordique. Pour l'heure, le club propose tous les mardis, jeudis et dimanches des randonnées sur toute la journée, avec un parcours de 16-17 km, un autre de 20-25 km et un rituel simple : « On se donne rendez-vous à 9 heures sur le parking du collège de l'Europe et on emporte son pique-nique... Mais pour les débutants ou ceux qui ont moins de temps, nous avons aussi un créneau les vendredis après-midi avec juste un parcours de 10 kilomètres ».

Renseignements à l'adresse [www.goelerando.fr](http://www.goelerando.fr) ou 06 70 75 28 30.

\*Après de la raquette en janvier (dans les Hautes Alpes), les prochains séjours auront lieu ce printemps à Belle-Ile et, en septembre, en Ardèche.

## EN BREF

### Ateliers CV et Forum Job d'été au PIJ



Afin d'aider les jeunes dans leurs recherches de jobs pour l'été, le Point Information Jeunesse (PIJ) met en place deux ateliers d'aide à la rédaction de CV et lettres de motivation : le mercredi 28 mars de 14h à 18h30 et le samedi 31 mars (ouverture exceptionnelle du PIJ) de 14h à 18h. En complément, le PIJ proposera également le mercredi 4 avril de 14h à 18h30 un atelier de simulation d'entretien (pour lequel l'inscription est obligatoire). Enfin, le mercredi 11 avril, toujours de 14h à

18h30, le PIJ accueillera le Forum Job d'été où seront présents plusieurs employeurs. Il est conseillé de se munir de CV.

Rens. au 01.60.54.58.60 ou à l'adresse [pij@dammartin-en-goelle.fr](mailto:pij@dammartin-en-goelle.fr)

### 24 mars : informatique libre

Le 24 mars, dès 14h, découvrez les logiciels libres au Centre social et culturel. Ces logiciels pour tous les systèmes d'exploitation sont peu connus malgré leur qualité. Ils sont libres et gratuits, ce qui n'est pas pareil : venez découvrir la différence. Amenez une clé usb de 8 ou 16 Go vierge, vous serez guidé dans l'installation d'un système et des logiciels qui tourneront sur votre ordinateur sans toucher à ce qui s'y trouve déjà, votre clé sera le disque dur. Une manière de découvrir en toute sécurité.

Si vous êtes vous-même un passionné expérimenté, venez partager vos connaissances dans cette auberge espagnole de l'informatique où tout est gratuit... et parfaitement légal. Car le monde de Linux et du logiciel libre, ce n'est pas du piratage, c'est du partage.



## ÉVÉNEMENT

## UNE SEMAINE POUR SENSIBILISER À LA CONDITION DES FEMMES

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, la Municipalité de Dammartin a souhaité mettre à l'honneur le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes.



Présenté samedi 10 mars par la Compagnie Marie Ruggeri en point d'orgue d'une série de manifestations autour de la Journée de la femme, le spectacle «Femmes en danger» sera proposé en entrée libre.

Mieux qu'une journée, la municipalité de Dammartin propose, via son centre social et culturel, de sensibiliser le public à la condition des femmes tout au long d'une semaine... « Car il s'agit d'une date qui n'est pas toujours bien comprise, explique Catherine Fontaine, adjointe à la Culture, il ne s'agit pas d'une célébration de « La Femme » ou d'une « fête des mères bis », mais bien de la célébration des batailles féministes depuis qu'en 1791 Olympe De Gouges a publié sa Déclaration universelle des droits de la Femme et de la Citoyenne ». Et c'est en commémoration de grandes grèves d'ouvrières russes du 8 mars 1917 que la date du 8 mars s'imposera, officiel-

lement reconnue comme Journée internationale des femmes en 1977, par les Nations Unies et en 1982 par la France.

« Loin d'être un combat archaïque, la lutte pour les droits des femmes a, aujourd'hui encore, une raison d'être, poursuit Catherine Fontaine. D'abord pour préserver les avancées conquises, ensuite pour permettre aux femmes d'avoir toute leur place dans la société, que ce soit dans le monde du travail ou sur le terrain politique, car il faut rappeler quelques chiffres accablants : 21 % d'écart de salaire, 18 % seulement de femmes députées et une seule femme présidente de Région ».

Et il faut malheureusement évoquer aussi les violences faites aux femmes, « comme en France, où une femme meurt tous les 2 jours sous les coups de son conjoint. » D'ailleurs, à ce sujet, Catherine Fontaine recommande vivement le spectacle de Marie Ruggeri samedi 10 mars, un spectacle au cœur de nombreuses manifestations proposées par le Centre social et culturel Georges-Méliès et différentes associations locales (voir programme ci-contre).

## → Quelques dates

- **21 avril 1944** : le droit de vote est accordé aux femmes
- **17 janvier 1975** : la loi Veil dépenalise l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG)
- **1983** : loi Roudy instituant l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes
- **6 juin 2000** : loi sur la parité en politique

## De nombreux rendez-vous

## • Pour les jeunes

- Au Collège de l'Europe, lundi 5 mars, de 10 à 12 h : pour les élèves de 3<sup>e</sup>, débats animés par le PIJ de Dammartin et Cynthia Coillot, éducatrice de prévention. Pour les autres classes, une exposition sur « La place de la femme dans le monde » réalisée par les jeunes du CSC sera visible toute la semaine au collège.

- Au Lycée Charles de Gaulle, mardi 6 mars, de 11 h 15 à 13 h 30 : débat animé par le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) et Cynthia Coillot.

- Au CSC Georges-Méliès, mercredi 7 mars, de 14 à 17 h, pour les 11-17 ans : diffusion du film « Tchic tes clichés » réalisé par le Conseil général des jeunes du Val-de-Marne suivi d'un débat, animé par le secteur jeunesse du CSC et Cynthia Coillot.

## • Tout public

- Au CSC, mercredi 7 mars, de 15 h 30 à 17 h : activités pour les familles, jeux pédagogiques pour les enfants.

- À la salle Louis-Lumière, jeudi 8 mars, de 19 à 21 h : rencontre-débat sur la place de la femme au sein du couple, animée par une psychologue et les associations La Cause des Enfants et Women of Africa avec le Centre d'Information et de Médiation Sociale (CIMS).

- À la médiathèque Georges-Sand, du 6 au 10 mars : des DVD et des livres sur les femmes qui ont illustré l'histoire et sur la condition de la femme seront mis à la disposition du public.

- À la salle Louis-Lumière, samedi 10 mars, à 14 h : spectacle théâtral et musical « Femmes en danger » par la compagnie Marie Ruggeri, suivi d'un débat avec Jocelyne Michel, chargée de mission de la Maison des droits des femmes et de l'égalité. Entrée libre.

## EN BREF

## Le troc des Jardiniers se prépare



Vous pouvez d'ores et déjà commencer à préparer ce que vous allez troquer. Les semis sous abris peuvent commencer (salades de printemps, choux, choux de Bruxelles, navets, poireaux, betteraves, salsifis, épinards, carottes, radis...). Vous pouvez diviser les plantes vivaces et les perce-neige défleuris. Commencez à semer les capucines grimpantes et les annuelles rustiques telles que les centaurées, les pieds d'alouette. Par contre, sur le balcon, il est encore trop tôt pour commencer quoi que ce soit. Les plantes en pot doivent donc continuer d'être protégées contre le gel tardif.

## « Premières pages »

Dammartin-en-Goële s'associe à l'opération nationale « Premières pages » initiée par la CNAF et le ministère de la culture pour la troisième année consécutive. L'occasion pour chaque enfant né ou adopté en 2011 de recevoir un cadeau de naissance à retirer à la médiathèque aux horaires d'ouverture habituels ou lors de la journée consacrée aux bébés lecteurs : samedi 31 mars 2012. Cette journée s'inscrit dans cette opération avec au programme : spectacle pour enfants dès 14 mois, ateliers d'activités manuelles, jeux, lectures, expositions. Renseignements sur le site de la ville : [www.dammartin-en-goele.fr](http://www.dammartin-en-goele.fr)





# Vos rendez-vous

## → SAMEDI 31 MARS : COLLECTE DE SANG

Une collecte de sang sera organisée samedi 31 mars, à la salle Louis-Lumière, place des Prieurs, de 9 h à 13 h. L'Etablissement français du sang (EFS) recevra les volontaires au don en présence des bénévoles Dammartinois de l'association Don du sang qui organise cette collecte sur Dammartin quatre fois dans l'année. Ne surtout pas venir à jeun et se munir d'une carte d'identité ou de donneur. Pour les personnes désireuses de donner pour la première fois leur sang, venir de préférence en début de matinée. Prochain rendez-vous le 11 juillet.

Renseignements au 01 60 03 07 94  
ou à l'adresse [adsb.meaux@orange.fr](mailto:adsb.meaux@orange.fr)

## → DU 17 MARS AU 4 AVRIL : EXPOSITION DE MAY ANGELI

La médiathèque de Dammartin accueillera une exposition de l'illustratrice jeunesse May Angeli du 17 mars au 4 avril. Le public pourra apprécier tout le talent de cette créatrice qui s'est consacrée à la peinture sur bois et à la création de marionnettes avant de publier son premier livre pour enfants en 1961. Usant de techniques et d'outils très divers pour illustrer ses ouvrages, May Angeli qui alterne aquarelle douce aux tons pastels et craie grasse nous enchante par son art plein de délicatesse.

Renseignements au 01 60 54 97 32

## SPECTACLE/HUMOUR LE 16 MARS : «URGENCE» DE PÉPITO MATÉO



Oscillant entre humour et poésie, le conteur Pépito Matéo se produira vendredi 16 mars à Dammartin-en-Goële avec sa création «Urgences». Un spectacle où l'artiste a manifestement envie d'en découdre avec les petits «maux» de notre drôle de société, histoire de prendre à bras le corps l'absurdité de nos angoisses modernes. La vie ou la mort, l'injustice, l'abandon, la solitude, la folie mais aussi la passion et le rêve, tout lui donne l'occasion de prendre la parole en urgence, une parole vagabonde qui nourrit et qui fait sens, car Pépito Matéo c'est

d'abord et avant tout, comme il se définit lui-même «un détourneur de mots».

Embarquant le spectateur pour une nuit au cœur des urgences d'un hôpital ordinaire, Pépito Matéo incarne dans cette création tous les personnages, se glissant dans leur démarche, prenant leur voix et passant de l'un à l'autre avec un plaisir manifeste...et partagé! Du coup, l'urgence, c'est, justement, d'aller voir Pépito Matéo !

A la salle Louis-Lumière - Vendredi 16 mars, à 20h30 pour ados et adultes. Inscriptions et renseignements à la médiathèque au 01 60 54 97 32

## → NUISANCES AÉRIENNES : FAITES LE TEST

Vous vous sentez concerné par les nuisances aériennes et souhaitez participer aux travaux de recherches en vue de leur réduction ? C'est possible grâce à l'université de Cergy-Pontoise qui conduit un programme de définition de solutions pour la minimisation de la gêne due aux bruits d'avions auquel les habitants d'une cinquantaine de communes du Val d'Oise et de Seine-et-Marne survolées par les avions peuvent contribuer. Le principe : participer à une série de tests en laboratoire, au sein de l'université de Cergy. Pour participer, il est nécessaire d'habiter la commune depuis au moins un an. Chaque test dure environ trois heures et donne droit à une gratification de 80 euros sous forme de chèque cadeau.

L'objectif précis de ces travaux est d'améliorer la compréhension des effets des bruits d'avions sur l'environnement des aéroports ; de développer des techniques de modélisation de l'impact sonore des avions et de fournir des données aux constructeurs et designers pour minimiser les nuisances sonores. ■

Pour participer à ce programme de recherche, contacter Jonathan Terroir à l'université de Cergy. Bureau F-103 - Neuville (bâtiment F). Tél. : 01 34 25 68 63. Courriel : [jterroir@u-cergy.fr](mailto:jterroir@u-cergy.fr)



## SAMEDI 3 MARS

C'est le moment de vous inscrire pour la soirée «Country» du 21 avril et pour le vide-grenier d'avril organisés par le Comité des fêtes.

Renseignements au 01 64 02 56 22.

## DU LUNDI 5 MARS AU JEUDI 22 MARS

### Exposition de peintures

De Jean-Claude Chardon. Au Centre social et culturel Georges-Méliès.

Renseignements au 01 60 54 58 60.

## MERCREDI 7 MARS

### Croc histoires

À 10 h, 10 h 30 et 11 h pour les enfants de 6 mois à 3 ans.

Inscriptions à la médiathèque : 01 60 54 97 32

## VENDREDI 9 MARS

### Séance d'histoires

Pour le groupe parents/bébés du centre social. À 10 h 30.

Inscriptions au 01 60 54 58 60

## SAMEDI 10 MARS À 14 H

### « Femmes en danger »

Spectacle de théâtre musical conçu et réalisé par Marie Ruggeri à partir de textes, de témoignages et de chansons sur les violences faites aux femmes et dans les relations entre hommes et femmes. Le spectacle sera suivi d'un débat.

Renseignements à la médiathèque : 01 60 54 97 32.

Entrée libre.

## SAMEDI 10 MARS

### Croc histoires à la médiathèque

À 15 h 30 pour les enfants de 4 à 11 ans.

Inscriptions à la médiathèque : 01 60 54 97 32

## MERCREDI 14 MARS

### Conseil municipal

À 20 h 30.

Salle Louis-Mumière

## LUNDI 19 MARS

### 50<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie

Rendez-vous 9 h 30 au monument aux morts

## SAMEDI 24 MARS

### Séance de cinéma

Projection d'une comédie anglaise de 2009, à 18 h. Gratuit, à la médiathèque.

Sur réservation au 01 60 54 97 32

## Découvrez les logiciels libres et Linux

Au centre social et culturel.

Voir brève page 6.

## DU 24 MARS AU 1<sup>ER</sup> AVRIL

### Fête de Printemps

De nombreux forains présents sur l'esplanade du château.

## DIMANCHE 25 MARS

### Printemps musical

Depuis la rentrée, les élèves de l'école de musique de Dammartin répètent avec leur professeur sur le thème « Musiques de l'Est européen ». Ils auront à cœur de vous faire partager leur enthousiasme au cours de l'audition de printemps qui aura lieu le dimanche 25 mars à 17 h à la salle Saint-Jean-Baptiste.

Renseignements 01 60 03 34 58

## Foulées dammartinoises

Organisées par le CORD.

Renseignements [www.cord.fr](http://www.cord.fr)

## VENDREDI 30 MARS

### Comité de lecture

À 17 h. Renseignements à la médiathèque au 01 60 54 97 32

## SAMEDI 31 MARS

### Journée des bébés lecteurs

Spectacle de contes par Laurence Decaux à 10 h 30 pour enfants dès 14 mois.

Gratuit sur réservation à la médiathèque au 01 60 54 97 32

## DIMANCHE 1<sup>ER</sup> AVRIL

### Concert

Organisé par les Amis de l'Orgue avec Béatrice de Marqué "Chants, Poèmes et Peintures".

À 17 heures - Réservation au studio Fleury.

## Coupe de la Goële du karaté

Au Gymnase Jesse Owens de 8 h à 17 h.

### MAIRIE DE DAMMARTIN-EN-GOËLE

79, rue du Général-de-Gaulle  
77230 DAMMARTIN-EN-GOËLE  
Tél. 01 60 03 85 50 Fax: 01 64 02 78 65

Directeur de la publication : Jérôme COTTARD

### Conception:

Agence RDVA (S. Brianchon, L. Haladjian, G. Choquet)  
01 34 12 99 00  
et Mairie de Dammartin-en-Goële,  
Marie-Béatrice BOUCHER  
Photos : RDVA et Thomas MOREAU



Imprimé sur papier écologique - norme PEFC  
par une imprimerie certifiée  
Tirage : 3500 ex. Dépôt légal à parution  
1<sup>er</sup> trimestre 2012